

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°5
Janvier 2011



Bonne année
2011

Les travaux de voirie du chemin vert, recouverts par la neige ...

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs
voeux pour cette nouvelle année 2011 !

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

SOMMAIRE

N°5
Janvier 2011

Comme dans de nombreux départements, Saint Martin Osmonville revêt son manteau blanc pour Noël. Paysages de toute beauté, glissades et bonhommes de neige sont au rendez-vous des vacances scolaires faisant la joie des enfants. Toutefois, avec ces conditions climatiques, le spectacle de Noël des enfants prévu le 17 décembre a été reporté.

2011, l'équipe municipale poursuivra des travaux d'entretien courant de la voirie nécessaires après ces épisodes neigeux. La réalisation du tableau de classement de la voirie en 2010 nous a permis de dénombrer environ 15 kms de voirie communale dont 1/3 a été répertorié d'intérêt communautaire.



La vie municipale
page 1



La vie associative
page 3



Infos pratiques
page 9



En bref ...
page 16

Ainsi, après une année d'adhésion à la communauté, nous avons proposé au programme 2011 de cette collectivité la réfection de la voirie de Bréquigny. Bréquigny, dont l'assainissement collectif verra le jour en 2011, merci encore de votre participation à la réunion publique.

La construction de la nouvelle école sera le principal chantier pour cette année 2011. Les subventions sont maintenant connues, reste à l'équipe municipale de définir au mieux les engagements financiers afin d'offrir un cadre de travail agréable aux enfants et aux générations futures.

Maintenant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale, le personnel communal et les associations, toujours prêts à nous aider, merci de votre collaboration. Merci aussi aux personnes qui permettent la parution de ce journal. Dans cette édition, vous y découvrirez des passionnés, les talents cachés de certains de nos administrés, si vous aussi vous avez une passion, n'hésitez pas nos pages sont ouvertes !! Notre journal est l'un des moyens d'informations et bientôt le site Internet !

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je vous adresse, à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2011. Que 2011 vous remplisse de joies, de réussites pour vous et vos proches et aussi pour notre commune !

Carole HAIMONET
Maire.



Travaux et projets en cours

Numérotations des habitations sur la commune

De nouvelles constructions, des numéros identiques voire pas de numéro du tout, voilà ce qui a conduit la commune à engager une réflexion quant à la numérotation ou la re-numérotation des habitations sur certaines rues de la commune, notamment « la rue du chemin vert » et « la Boissière ».

Les premiers relevés métriques ont été réalisés. Les administrés concernés seront bien évidemment informés du numéro qui sera attribué à leur habitation ou de toute modification éventuelle.

Bouchage nid de poule

Au cours du printemps les nids de poule ont été bouchés nécessitant 27 tonnes d'enrobé à froid. Ces travaux permettent aux routes de la commune de conserver un état de roulement correct et d'affronter les vicissitudes de l'hiver !!

Programme voirie 2011

Les travaux de voirie de Bréquigny ont été inscrits au programme 2011 dans le cadre des travaux d'investissement de la Communauté de Communes Saint-Saëns Portes de Bray.

Eclairage public

Dans le cadre des travaux de renforcement de réseaux « rue du stade », 4 mâts seront installés de la RD 928 jusqu'à la grille du terrain de football. Ces travaux, d'un montant estimé de 8700 € HT sont pour 6180 € HT à la charge de la commune et seront inscrits au budget 2011.

Abri bus

L'abris bus situé au centre de Saint Martin et qui, compte tenu de sa situation, n'est pas utilisé par les usagers du car va être déplacé. En effet, après plusieurs demandes auprès du Conseil Général, son déplacement a finalement été entériné. Le Conseil Général prendra en charge les frais relatifs à ce déplacement, la réalisation de la dalle en béton reste à la charge de la commune.

Par ailleurs, un nouvel abri bus verra probablement le jour sur le secteur de La Boissière. Les plans ont été réalisés. Le dossier est en cours d'instruction par les services du bureau des transports du Conseil Général.

Container tri sélectif

Comme prévu, les containers de tri sélectif de « La Prée » ont été déplacés et se trouvent maintenant sur la RD 96. Ils sont installés sur une dalle en béton et facile d'accès.

Projet école

Dans le cadre du projet d'école primaire, des demandes de subventions ont été faites tant auprès de l'Etat que du Conseil Général. Le conseil général a décidé lors de sa réunion du 22 novembre 2010 d'accorder à la commune de Saint martin Osmonville une aide financière de 300 000€ et l'Etat a décidé d'accorder 199 422€. Le projet prend forme !!



Rentrée scolaire 2010

Le 4 septembre dernier, les enfants ont repris le chemin de l'école. Pour cette année 2010/2011, les effectifs des écoles de la commune sont de 106 élèves pour la primaire et 52 pour la maternelle. Deux nouveaux enseignants : Mme COUTU, enseignante en classe de CP et M. FRESNEL, enseignant en classe de CM2.

Une 5^{ème} classe

L'inspection académique ayant donné son accord, une 5^{ème} classe a été ouverte à l'école primaire. Celle-ci a été installée, après travaux (changement des huisseries) et achat de mobilier, dans l'ancienne salle informatique et accueille les élèves de la classe de CM2.

Un projet de parc éolien

La commune de Saint-Martin-Osmonville est concernée par un projet de parc comprenant 3 éoliennes situées sur le plateau du Mauray. Il s'additionne avec un autre projet de 3 éoliennes sur le territoire de Montérolier. L'ensemble formerait alors un total de 6 éoliennes alignées. Pour ce projet qui impacte la commune, les habitants seront concertés. Un dépliant précisant les tenants et les aboutissants du dispositif vous sera envoyé en début d'année, avant l'organisation d'une réunion publique où le bureau d'étude pourra répondre à toutes vos questions. Nous recueillerons ensuite votre avis sur le projet.

Le comité des fêtes

Comme chaque année, l'assemblée générale du comité s'est réunie au mois de septembre.

Les membres du comité des fêtes sont :

- **Richard MARGOLLE** Président (02 32 80 43 13)
- Didier HAIMONET Trésorier
- Serge CHEVAL membre
- Anne Marie DRANGUET membre
- Carole HAIMONET membre
- Herve LABOULAIS membre
- Christian PORION membre

La Poule aux dominos

Le 3 octobre avait lieu la poule aux dominos qui a rassemblé une centaine de personnes à la salle des fêtes. Différentes poules dont une d'honneur et une de consolation étaient récompensées par de nombreux lots : 120€, 60€, porc débité, volailles, filets garnis et de nombreux autres lots. Monsieur HENRY assurait l'arbitrage avec brio pour le plus grand plaisir des « touilleux » jeunes et moins jeunes !!



Disneyland Paris

« trop bien ! trop cool ! »
eh oui, les enfants en ont pris plein les yeux en découvrant la magie du monde disney grâce à la sortie organisée par le comité des fêtes, le 04 décembre.

55 personnes se sont déplacées malgré la neige !!
Quel bonheur pour les parents de voir les yeux de leurs petites têtes blondes s'illuminer avec la féerie de Mickey. Une superbe journée froide mais bien remplie pour le bonheur de tous.



Prochains rendez-vous du comité des fêtes:

Le 31 décembre : Saint-Sylvestre

Le 06 mars 2011 : loto

Le 10 avril 2011 : chasse à l'œuf

Le 30 avril 2011 : soirée moules/frites

Le 15 mai 2011 : foire à tout

Bonnes fêtes de fin d'année !!

L'union Sportive de St Martin Osmonville

Débutants



Poussins



Benjamins



Seniors



Vétérans



Le bureau est composé de :

- **Président : Mr Christophe LASNE**
- **Vice-président : Mr Yvan CARRE-TIER**
- **Trésorier : Monsieur Yann PETIT**
- **Secrétaire : Mme Christelle AUVRAY**
- **Président d'honneur : Mr Christian DELANDE**

Les Dirigeants du Club pour la Saison 2010/2011 :

Mme AUVRAY pour les U6/U8
Monsieur LASNE et Mme CORREIA pour les U10/U11
Monsieur CARRETIER pour les U12/U13

Monsieur Sylvain DELANDE et Christian DELANDE pour les Matins
Messieurs, Nicolas DUHAMEL, Stéphane CANNESAN, Florent HAUTEFEUILLE, Fabrice FERRERE pour les Vétérans.

Les entraînements :

Mme AUVRAY, Mrs AUVRAY Michael, CORREIA José assureront l'entraînement des débutants et des poussins le mercredi de 16 heures à 17 heures.

Le PROGRAMME DU CLUB pour l'année 2011

- Soirée Italienne (Samedi 26 mars 2011)
- Tournoi de sixte prévu le dimanche de la pentecôte (12 juin 2011)
- Tournoi exceptionnel (70 ANS du Club) (19 juin 2011)

Le Club recrute des joueurs ou joueuses mais aussi des dirigeants ou dirigeantes pour encadrer nos joueurs.

Pour tous renseignements, contacter Mr Christophe LASNE au 02.32.80.16.15 ou Mme Christelle AUVRAY au 02.35.23.76.62.

Une pensée toute particulière à Tony, joueur, dirigeant et ami, investi au sein du club qui a disparu brutalement cet été.



Le club de l'amitié - soirée Beaujolais

Une partie du club de l'amitié a fêté le Beaujolais nouveau à «l'Auberge de la Varenne» après un délicieux repas, chants et histoires drôles. Nous nous sommes quittés en nous promettant de venir plus nombreux l'année prochaine.

16€ l'adhésion pour l'année, venez nous rejoindre tous les 1er Mercredi du mois. Jeux, assiettes anglaises et nous fêtons les anniversaires.

Téléphonez à Guylaine PAYEN : 02 35 34 50 03

- 5 Janvier : prochain repas
- 12 Janvier : coïncée d'or des aînés ruraux
- 4 Février : Manille coïncée du Club par équipe, pas de perdants. Buvette, pâtisseries maison.

Président d'honneur : Madame Carole Haimonet

Président honoraire : Monsieur Brument

Présidente : Guylaine Payen

Trésorier : Willy Rossignol

Secrétaire : Ginette Mallet



Bientôt une nouvelle association ...

Une nouvelle association va bientôt voir le jour. Elle est en cours de création et vous aurez très prochainement dans votre boîte aux lettres une liste d'activités culturelles et sportives qui vous seront proposées. Vous pouvez également nous faire parvenir toutes vos idées afin de répondre au mieux à vos attentes.

Contact : Georgina Diestre (tél : 02 32 80 24 30)

La Haute-Normandie passera au tout numérique au 01/02/2011

Qu'est ce que c'est :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Pourquoi fait-on cela ?

Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes, et notamment diffuser plus de chaînes en haute définition (HD) ou encore généraliser l'accès à Internet mobile sur le territoire.

Jusqu'au jour du passage.

Allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture de votre région.

Le jour du passage 01 février 2011

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 31 janvier 2011 au 01 février 2011 : Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au nu-



La région Haute-Normandie
passe au tout numérique
le 1^{er} février 2011

mérique, vous ne recevrez plus les programmes TV. Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.

Êtes-vous concerné ?

OUI, si vous recevez la télé par une antenne râteau sur l'un de vos postes.

NON, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

(* si vous recevez les chaînes en analogique avec votre parabole, vous êtes également concernés. Si votre parabole est orientée vers le satellite AB3, équipez vos téléviseurs d'un adaptateur Fransat ; si votre parabole est orientée vers le satellite Astra, d'un adaptateur TNTSat.)



Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins : Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiés, afin d'améliorer leur couverture.

Quand ?

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche : cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service.

te-Normandie
t numérique
ier 2011 !

Les aides financières

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier de :

■ l'aide à l'équipement d'un montant maximal de 25 € pour l'acquisition d'un adaptateur TNT ou d'un téléviseur TNT intégrée ou pour la souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à la télévision par ADSL ou par la fibre optique. Elle est attribuée sous conditions de ressources (voir tableau). Vous devez être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré de redevance).

* TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5 / Arte sur le même canal et M 6.

■ l'aide à l'antenne d'un montant maximal de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure, attribuée sous conditions de ressources (voir tableau). Vous devez être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré de redevance).

Ces deux aides peuvent se cumuler sous conditions de ressources:

Parts	Aide à l'équipement de 25 € Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à	Aide à l'antenne de 120 € Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à
1	8 000 €	20 000 €
1,5	9 500 €	21 500 €
2	11 000 €	23 000 €
2,5	12 500 €	24 500 €
3	14 000 €	26 000 €
3,5	16 500 €	28 500 €
4	19 000 €	31 000 €
4,5	21 500 €	33 500 €
5	24 000 €	36 000 €
5,5	26 500 €	38 500 €

Plus d'informations sur www.tousaunumerique.fr
ou en appelant le 0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)



L'assainissement collectif

Le projet d'assainissement collectif sur la commune de Saint-Martin-Osmonville et plus particulièrement sur le hameau de Bréquigny, la Boissière, la route de la Libération et le Val Mesnier, va prendre forme dès le début de l'année 2011. Ce projet a été initié par le syndicat des eaux au début des années 2000 mais n'avait jamais pu prétendre obtenir les subventions allouées habituellement par l'agence de l'eau pour ce type de travaux. Le projet initial prévoyait effectivement une station d'épuration dédiée et ne concernait que le hameau de Bréquigny.

Un second projet a ensuite été monté en augmentant le nombre d'habitations raccordées (d'où la Boissière, la route de la Libération et le Valmesnier) et en prévoyant l'utilisation de la station d'épuration déjà existante de la Boissière, celle-ci permettant

d'absorber sans aucune difficulté ces foyers supplémentaires. Les subventions ont finalement été accordées par l'agence de l'eau début Octobre et une réunion publique d'information a été organisée à l'initiative du syndicat le Jeudi 18 Novembre 2010 à la salle des fêtes de Saint-Martin afin de présenter en détail le projet.

Les points à retenir sont les suivants :

- Ce projet a un coût pour le syndicat mais également pour le particulier.
- La taxe de raccordement obligatoire est aux alentours de 690€.
- Les frais occasionnés par les travaux permettant de relier la sortie des eaux usées de l'habitation au tout-à-l'égout sont à la charge du particulier. Le syndicat propose alors la solution mutualisée suivante : il se positionne en tant que «maitrise d'ouvrage», évalue l'ensemble des travaux pour toutes les habitations et met en concurrence les entreprises par un appel d'offres. Cette approche permet de déposer un dossier auprès de l'agence de l'eau et tenter de récupérer une subvention de 60 % du coût total. Trois conditions sont alors nécessaires pour mettre en place ce dispositif :
 - 80% minimum des habitations doivent être concernées
 - le coût total moins les 60% de subventions est divisé par le nombre de foyers. Chacun paye le même montant. C'est la mutualisation, quel que soit le nombre de mètres linéaires de tranchée à creuser.
 - Tous les travaux doivent être faits en même temps.

Une approche similaire a déjà été mise en place par le syndicat sur la commune d'Yquebeuf début 2010, et le coût des travaux

pour chaque habitation avoisinait les 1200 € (pompe de relevage incluse si nécessaire), déduction faite de la subvention de 60%.

Il est conseillé à chacun d'évaluer le coût de ses travaux (prévoir 400€ pour le contrôle de conformité) et de le comparer à cette somme qui sera nécessairement affinée mais dont on peut aujourd'hui estimer qu'elle en sera proche.

Un huissier passera avant travaux et après travaux afin de certifier que tout aura bien été remis «en ordre».

- Le tout-à-l'égout sera enfoui profondément, souvent au delà de 3 mètres, afin de minimiser le nombre de pompes de relevage.

- La facture globale de l'eau augmentera

- La redevance contrôle (part syndicale) sera supprimée

- Les désagréments et/ou éventuels dysfonctionnement de la fosse septique disparaîtront !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au SIAEPA des sources de la Varenne et de la Béthune, joignable au 02 35 94 28 50 (8H30 - 17H30) ou par messagerie électronique si.sg.siaepa-varenne-bethune@wanadoo.fr.

Changement des compteurs d'eau

Comme prévu dans le nouveau contrat entre le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable des Sources de la VARENNE et de la BETHUNE et SAUR (remplaçant de VEOLIA), l'ensemble des compteurs d'eau va être changé afin de mettre en oeuvre la télé-relève.

Jusqu'à aujourd'hui, les compteurs d'eau étaient relevés deux fois par an. La visite du releveur était l'occasion de détecter d'éventuelles anomalies, comme des surconsommations ou des fuites. Désormais, avec le système de télé-relève, le relevé d'un compteur d'eau est effectué automatiquement et en continu. Le suivi quotidien des consommations d'eau permet d'identifier plus facilement les consommations anormales et de détecter rapidement

En bref ...

les fuites sur les réseaux d'eau potable. Le télé-relevé des compteurs contribue ainsi, à l'instar des technologies de détection de fuites existantes, à une meilleure gestion du patrimoine enterré des collectivités locales.

Les facturations basées sur des estimations seront ainsi réduites et en cas de détection d'une consommation anormale, les usagers pourront être prévenus.

La période prévisionnelle de changement de ces compteurs sur la commune de Saint-Martin est fixée entre le Jeudi 10 Février et le Jeudi 24 Février 2011.

Ce planning est prévisionnel et SAUR informera la commune au fur et à mesure de l'avancement. Bien entendu, en cas de problème dus aux intempéries (neige et verglas notamment), les renouvellements pourraient être amenés à être décalés. Cependant, vu la date prévisionnelle de fin de campagne, une marge de temps suffisante a été réservée pour ne pas avoir de crainte par rapport aux engagements.

Nous vous rappelons que cette opération est gratuite et nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions afin de faciliter l'accès de votre compteur aux agents de la société ISTA chargés du renouvellement des compteurs pour le compte de l'entreprise SAUR.



Visite de l'église le 1 Août 2010

Saint-Martin-Osmonville, très étendu de part et d'autre de la vallée de la Varenne, est composé de la réunion des trois paroisses de Saint-Martin, d'Osmonville et de la Prée. Saint-Martin est à la fois le nom de la commune et le saint patron de l'église.



Le 1er août, une centaine de personnes a visité l'église. Les habitants ont participé aussi à cet événement :

- Madame ELOY avait amené ses coupures de presse et photos sur Saint Martin Osmonville
- Monsieur GUERY avait exposé ses peintures.
- Et la municipalité exposait des cartes postales anciennes.



En bref ...

L'église de la Prée (cf. page précédente) a été rasée en 1960 : désormais ses statues, retables et boiseries embellissent l'église de Saint Martin Osmonville.



En 1875, la commune comportait 940 habitants répartis entre les hameaux suivants : beau-soleil, beauthiot, beauvais, bellevue, bréquigny, le glacis, les hulottes, la boissière, la bonde, la fosse, le fontenil, la salle, Mauray, osmonville, le pont-du-thil, la prée, le pucheuil, saint-martin et le valmesnier.

Rencontre avec Jean-Marie Delestre - Sculpteur



Enfant, il observait, attentif, admiratif. Puis, il s'y est risqué, il a tenté, il a sculpté. Un véritable don qu'il a su exploiter, enrichir, à force de travail et de volonté. Autodidacte, il a fait de cette passion son métier : Artisan Ebéniste.

Pendant 30 ans, Jean Marie DELESTRE, a réalisé et restauré des meubles, sculpté des bas reliefs normands.

Aujourd'hui retraité, cette passion l'anime toujours et Jean Marie DELESTRE réalise son rêve : sculpter des statues, des bustes de personnalités, des nus féminins.

Passionnant ... passionné :

- le modèle pose, il sculpte,
- il rêve, il imagine, il sculpte,
- il sculpte, il vit

Il réalise ses statues dans des troncs de séquoia (bois qui a la particularité d'être rouge).

Dans un premier temps, le tronc est débité, dégrossi à la tronçonneuse, puis Jean Marie DELESTRE s'exprime avec maillets et gouges. Il met en œuvre tout son savoir faire, sa générosité et sa sensibilité pour aller cueillir au cœur de ce tronc la statue dont il rêve jour et nuit. Elle occupera tout son temps jusqu'à l'achèvement (1 mois à temps plein !).

Quelques statues et bustes sont nés cette année dans l'atelier de Jean Marie DELESTRE et le sculpteur continue de rêver, d'imaginer ses prochaines



En bref ...

réalisations, inlassablement, passionnément ... il sculpte et «donne vie éternelle à un arbre mort».

Est-ce cette notion d'éternité, la chaleur du bois, la douceur ou la beauté des statues qui nous touche au premier regard ? La vérité, c'est qu'on les contemple, on les admire ...



Où l'art de réaliser ses rêves ...

Jean Marie DELESTRE espère un jour exposer sa collection au public. Pour sculpter ces magnifiques statues grandeur nature, il recherche des arbres de grandes tailles, des séquoias. Faites lui signe si vous avez une piste !

Organisation d'une bourse aux jouets

Pour la première fois, les délégués de parents d'élèves de l'école élémentaire ont organisé une bourse aux jouets et aux livres le 04 Décembre. Ils ont reçu l'aide de nombreux parents bénévoles, sous l'égide de Karine Malandin. Dix-huit exposants étaient au rendez-vous, dont un venu de Sotteville. Le métrage et la buvette étaient au profit de la coopérative scolaire, de même que la vente de sapins qui a eu lieu le matin pour la deuxième année.



Rappelons que les délégués des parents proposent les ateliers des Petits Martinais, des mercredis récréatifs, une fois par mois. «Nous prévoyons aussi une foire aux vêtements au printemps» annonce Karine Malandin.

Etat civil second semestre 2010

NAISSANCES:

25/06/2010: LEVACHER Jade
08/07/2010: LEBOURG-GEFFROY Mirana
19/08/2010: BATEL Zoé
27/08/2010: CORNIER Chloé
26/10/2010: STIEVENARD Coline
16/11/2010: FOURNEAUX Tara
11/12/2010: LEDANT Justine

MARIAGE:

21/08/2010: PIERMARIA Johannès et AVICE Aurélie

DECES:

10/07/2010: NICE Marguerite
24/09/2010: DRUEL Raymond
10/11/2010: TESTU Lucien
27/11/2010: THYOT Elianne
27/11/2010: CANTRELLE Simone
30/11/2010: ARGOUBI Karim

Quelques possibilités offertes par la Communauté de Communes

Ludisports 76

Ludisports 76 permet aux enfants de découvrir de nouveaux sports tout en s'amusant. Ludisports 76 est une initiative du département et est mis en place dans la communauté de communes de St Saëns Porte de Bray

L'objectif : permettre aux enfants sur le temps périscolaire de découvrir quelques sports sous forme de jeux avant de s'inscrire éventuellement dans un club. L'intérêt pour les familles : un coût minime s'élevant à 15€ l'année, des déplacements limités grâce à la proximité des activités et la coordination avec les horaires scolaires.

La piscine à 2€

La Communauté de Communes de St Saëns Porte de Bray propose depuis plusieurs années des voyages à la piscine de Bihorel tous les mardis soir à 19h. Ce service est offert à tous les habitants de la com-com pour seulement 2€, transport compris.

Pour faire partie du voyage, inscrivez-vous avant le mardi 16h au siège de la communauté de commune. Le service est disponible uniquement en période scolaire (hors vacances). Attention, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Le Portage de repas à domicile

Un service à la personne ouvert à tous les habitants de la communauté de communes de St Saëns Porte de Bray pour seulement 5,45 €.

Dans toute la communauté de communes, tous les habitants peuvent avoir accès à ce service. Vous choisissez vos repas (un potage, une entrée, une viande ou un poisson et ses légumes, un laitage, un dessert et du pain) aussi bien pour une courte durée qu'à long terme.

Lien du site de la Comcom : <http://www.cc-st-saens.fr/>

Le site internet de la commune ... enfin !

Le site Internet de la commune sera mis en ligne le Samedi 15 Janvier, jour des vœux de Madame le Maire. Il a été pensé dans le but d'en faire un outil de communication complémentaire au journal de Saint-Martin qui bénéficie aujourd'hui d'une publication semestrielle. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure réactivité et vous tenir informé plus régulièrement.

RDV sur la toile le 15 Janvier 2011 !!

www.saint-martin-osmonville.com



Solution du précédent numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	M	A	R	I	A	G	E	S		T	A	I	N		M	E	S
2	O	T	A	R	I	E	S		P	R	I	S	O	N		G	O
3	N	O		E	N		S	O	L	I	D	A	R	I	T	E	S
4	U	N	I	S	E	X	E		A		A		D	G	S	E	
5	M	E	T		S	E	S	S	I	O	N	S		R	E		E
6	E		I	N		R		E	D	I	T		M	I	T	E	S
7	N	O	N		F	E	S	S	E	E		P	O	T	S		T
8	T	R	E	S		S	O	T	S		F	I	N	I	E	S	
9	A	T	R	E	S		N	E		A		C	O	Q		T	U
10	L	I	A	N	E	S		R	A	G	O	T		U	E	R	
11		E	N		C	A	N	C	R	E		O	P	E	R	A	S
12	E		T	I		N	U	E	E		E	G	O		O	T	E
13	C	R	E	M	E	S		S		C	U	R	I	S	T	E	S
14	R	A	S	A	S		V		P	O		A	S	S	I	S	
15	E	T		T		M	I	N	I	M	U	M	S		Q		S
16	T	I	T	U	B	E	R	A		P		M	O	D	U	L	E
17	E	S	T	R	A	D	E	S		T	I	E	N		E	U	X
18	E	S		E	T	I	R	A	G	E	S		N	I		N	E
19	S	A	I		T	A		L	I	E	S	S	E		L	E	
20		G	R		A	N		E	T		U		U	S	E	E	S
21	T	E	E	A	G	E	R	S		D	E	S	S	O	U	S	
22	A	S		L	E	S	E		P	A	S	T	E	U	R		X

Horizontalement : 1 : Départ de couple. Fait réfléchir. A moi. 2 : Jongleuses de cirque. Geôle. Cri des paras. 3 : Négation d'outre-manche. Du lieu. Entraïdes. 4 : D'un seul genre. Agence de renseignement. 5 : Plat. Portions. Dans la gamme. 6 : Dans le coup. Ordonnance souveraine. Plaies des placards. 7 : Refus. Punition corporel. De fer ou de terre. 8 : Beaucoup. Pas malins. Terminées. 9 : Foyers. Négation. Emblème Gaulois. Pour les intimes 10 : Véhicule Tarzan. Rumeur. Centre de recherche. 11 : Donne la matière. Mauvais élève. Histoires chantées. 12 : Taxe indirecte. Beaucoup. Son soi. Retire. 13 : Glacées ou fraîches. En cure. 14 : Frolas. Fleuve Italien. Pas debout. 15 : Plus. Il n'y a pas moins. 16 : Chancelera. Élément. 17 : Scènes. A toi. Pas nous. 18 : En la matière. Allongements. Sans. Négation. 19 : Primate. La tienne. Bonheur général. Article. 20 : Le bon chemin. Bougie. Héro venu d'ailleurs. Rapées. 21 : Ados. Lingerie fines. 22 : Le meilleur. Volé. Grand chercheur.

Verticalement : A : Enorme. Etêtées. Tienne. B : Sans force. Urticacés courantes. Ramassages. C : Roulement. S.D.F.. Tout terrain. Vieille colère. D : Courroux. Division du Yen. Pas mûre. Prénom d'ailleurs. E : Les premiers. Sans eau. En matière de. Publicité exagérée. F : Gaïa. Vin. Marque de privation. Au milieu. G : Crochets. Bruit. Tenue d'Adam. Débarquer. Dans la gamme. H : Vieilles monaies. Du pif. I : Défends. Mesure agraire. Rapport. Repose. J : Séparation. Madame jar. Vieux. Evaluées. Oui slave. K : Assistant. En Normandie. Sorties. L : 59. Simple. Riche en ovipare. M : Diminutif féminin. Dessin. Petit patron. N : Relatif aux noirs. Ex CPAM. Avant l'euro. O : Mouche assommante. Coquine. Pas notre. P : Mer. Couches. Elles peuvent l'être mal. Q : Appel. Cardinal. Les siennes. Genre.

Nouvelle grille

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	

Horizontalement : **1)** Notre saint. Un de nos hameaux. **2)** Calmées. Prénom d'un ancien maire. **3)** Négation. Grand échassier. Se rend. **4)** Image. Unité de mesure. Cordial. **5)** Barrique. Tube lumineux. Coups de feu. **6)** Haussa. Chant religieux. Sultanat. **7)** Petit saint. Paysan mexicain. Viel espagnol. **8)** Rythme moderne. Norme. Fesser. **9)** Article contracté. Tintent. **10)** Travailles la laine. Décapotable. Moins que un. **11)** Dans le 21. Vielle voiture ou nouvelle console de jeu. Deux fois. Plantes jaune. **12)** Passage majeur. Belle. Fin de verbe. **13)** Demeure. Prés d'elles. Cale. Petite entreprise. **14)** Partie de journée. Monta. Virage. **15)** Vieux do. Logis de passereaux. Comme le papillon. Se rendra. **16)** Encouragement. Toute la question est là. Edité. **17)** Parasite. Station de radio. Cacher. **18)** Parcours. Ancien régime russe. **19)** Brûla. Habitude. Chemin. **20)** Un grand carrefour de chez nous. Fruit oblongue. **21)** Ripera. Gras. Desert. **22)** Etres fabuleux. Liaison. Un des hameaux de Saint Martin Osmonville.

Verticalement : **A)** Mouvements de foule. Pieu abrégé. Initial de lutte. **B)** Papa d'abeille. Equipement. **C)** Roulement de tambour. Retire. Discutable. **D)** Pas mien. Promener. Déplacé. Un douzième d'année. **E)** Sur tulle. Grande école. Problème. Sans rien. Doublon. **F)** Préfixe de nouveauté. Partie de notre village. Compacte. **G)** Ensemble de pays. Précise la discipline. Canards. Jeux. **H)** Objets de culte. Avant la CPAM. Rire (se). **I)** Avant midi chez les anglais. Poignée. Pour l'âtre. Marqueras. **J)** Etendu d'eau. Sujet. Allant de gauche à droite. Fin de messe. **K)** Cervidés. Lieu frais. Egalise. **L)** Département. Style musical. Vieux. Ancien supplice. **M)** Les siens. Particule. Tergiversa. **N)** Pas elle. Epiees. Prix unitaire. Participe gai. **O)** Rue et lieu de chez nous. Chapeau. Transport en commun. **P)** Prénom breton. Os des mers. Revêtement pierreux. Long temps. **Q)** Précise en domaine. Boite à son. Haut lieu de chez nous. Terre des grecs anciens.

Calendrier des fêtes et animations 2011

Janvier

- Mercredi 5 Repas Club de l'Amitié
- Dimanche 9 Galettes des Rois des Anciens
- Mercredi 12 Manille des Aînés ruraux
- Samedi 15 Vœux de Mme le Maire

Février

- Vendredi 4 Manille du Club de l'Amitié

Mars

- Dimanche 6 Loto du Comité des fêtes
- Samedi 26 Soirée dansante USSMO

Avril

- Dimanche 10 Chasse à l'œuf
- Samedi 30 Soirée moules / Frites du Comité des fêtes

Mai

- Dimanche 8 Anniversaire de l'Armistice - Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
- Dimanche 15 Foire à Tout du Comité des fêtes

Juin

- Mercredi 1^{er} Sortie Pêche du Club de l'Amitié et repas
- Samedi 18 Kermesse de l'école maternelle
- Samedi 25 Repas champêtre du Comité des fêtes

Juillet

- Lundi 13 Bal et feu d'artifice

Septembre

- Dimanche 4 Banquet des Anciens de la commune

Octobre

- Samedi 9 Poule aux dominos du Comité des fêtes

Novembre

- Vendredi 11 Anniversaire de l'Armistice - Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants

Décembre

- Vendredi 16 Noël des écoles
- Samedi 31 Réveillon du Comité des fêtes

Prochaine parution: Juillet 2011

Directeur de la publication
Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray



SAINT-MARTIN OSMONVILLE

Les nouvelles

Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires